

1. Les conditions matérielles côté PATIENT

Avoir une connexion **haut débit de type 4G**, fibre ou DSL de bonne qualité (afin de garantir un flux vidéo/audio fluide et non « haché » ou de très mauvaise qualité rendant la téléconsultation impossible).

Avoir un N° de portable pour recevoir un SMS ou une adresse mail pour recevoir le mail

- ✓ Avoir un smartphone ou une tablette
- ✓ Ou un pc portable avec caméra et son
- ✓ Ou un pc fixe avec caméra, micro et haut-parleur ou casque

2. Les conditions matérielles côté MEDECIN

Avoir une connexion **haut débit de type 4G**, fibre ou DSL de bonne qualité (afin de garantir un flux vidéo/audio fluide et non « haché » ou de très mauvaise qualité rendant la téléconsultation impossible) ou être présent au GHICL. Il est possible de tester le débit depuis ce lien : <https://www.speedtest.net/>

- ✓ Avoir un pc portable avec caméra et son
- ✓ OU un pc fixe avec caméra, micro et haut-parleur ou casque
- ✓ Avoir validé avec la DSIO l'usage d'une des solutions de télé médecine
- ✓ Avoir organisé votre secrétariat et prise de rendez-vous en conséquence
- ✓ Une téléconsultation est FACTURABLE. Cf. annexe.
 - ☞ // exceptionnellement pendant le COVID-19 même une consultation par téléphone avec Compte-rendu est facturable

Pour toute demande de matériels caméra et casque/micro :

1. Envoyez un email au Support-SIH : support-sih@ghicl.net
2. Soit vous venez chercher le matériel à la DSIO, soit vous nous indiquez où il faut vous le déposer. Bien entendu, nous nous déplaçons uniquement **dans les zones non COVID**.

Pour des raisons d'hygiène, nous préconisons que :

- ✓ Chaque médecin conserve son casque (Un simple branchement USB est à réaliser).
- ✓ La caméra peut rester sur le poste

Les conditions d'utilisation en Téléconsultation

3. Les actes NGAP – la Procédure facturation TLC

Il existe 3 lettres clés pour chacune des 3 situations suivantes :

- 1. Pour le médecin généraliste :** on utilise la lettre clé **TCG**, associée aux spécialités correspondantes. Elle génère les majorations adéquates.

Téléconsultation généraliste (TCG) : téléconsultation effectuée par un médecin généraliste ou spécialiste en médecine générale⁸⁻⁹

Tarif : TCG à 25 €

Age du patient	Actes facturables	Tarification
[0-6 ans]	TCG + MEG	25+5 =30€
[6 ans et plus]	TCG+ MCG (avec retour au médecin traitant)	25 + 5 = 30€
	TCG (si le médecin généraliste est le médecin traitant)	25€

- 2. Pour le médecin spécialiste :** on utilise la lettre clé **TC**

Téléconsultation (TC) : Téléconsultation effectuée par un médecin spécialiste (hors médecin généraliste, psychiatre, neurologue, neuropsychiatre)

Tarif : TC à 23 €

Actes facturables	Tarification
TC + MCS + MPC (avec retour au médecin traitant)	23+5+2 = 30€
TC + MPC (si le médecin spécialiste est le médecin traitant)	23 + 2 = 25€

- 3. Pour le Médecin Neurologue, Neuropsychiatre ou Psychiatre :** on utilise la lettre clé **TCPY**.

Téléconsultation (TC) effectuée par un psychiatre, neurologue, neuropsychiatre

Tarif : TC à 39€

Actes facturables	Tarification
TC + MCS + MPC (avec retour au médecin traitant)	39+5+ 2,70= 46,70
TC + MPC (si médecin spécialiste est le médecin traitant)	39 + 2,70 = 41,70€

Merci de préciser la bonne lettre clef pour la facturation